# PERTE DU POUVOIR D'ACHAT ET INFLUENCE SUR LA QUALITÉ DE VIE : QUI EST TOUCHÉ ?

EXCLUSION, INCLUSION

QUESTION DE SANTÉ ?

EDUCATION PERMANENTE

CULTURE
ÉDUCATION PERMANENTE

Réalisation : Service Éducation permanente Question Santé asbl
Texte : Isabelle Dossogne/Question Santé
Graphisme : Carine Simon/Question Santé
Avec le soutien de la DG Culture – Éducation permanente
du Ministère de la Communauté française
Éditeur responsable : Patrick Trefois - 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

Édition 2008

# Pouvoir d'achat, une préoccupation ?

« Pouvoir d'achat, préoccupation principale des Belges » **titrait un quotidien en juillet 2008. (1)**

**On parle beaucoup à l'heure actuelle de la régression du pouvoir d'achat.**
**Elle est crainte, dénoncée ou … questionnée.**

**Face à cette préoccupation générale pour le pouvoir d'achat, on peut s'interroger :**

« Est-ce que tout le monde
est effectivement concerné ? »

« Qui est particulièrement touché
par la perte du pouvoir d'achat
dans sa qualité de vie ?».

# Que signifie «perdre du pouvoir d'achat» ?

***Perdre du pouvoir d'achat*** **signifie que l'on peut acheter et payer moins de biens ou de services qu'auparavant, tout en gardant le même revenu.**

*« Or, généralement, la plupart des personnes ont un réflexe de base qui est de dire : 'J'ai un euro et je peux acheter le bien A. Si demain, pour acheter le bien A il me faut un euro et 10 cents, mon pouvoir d'achat a baissé '. En réalité, cela n'est vrai que si mon revenu est lui resté au même niveau.»* **(2)**

La sensation de perdre du pouvoir d'achat
est portée par le contexte actuel.

**L'invitation pressante et permanente à consommer sous-entend des capacités financières importantes dont chacun ne dispose pas.**

**Les constats catastrophiques se succèdent : crise bancaire, crise financière, crise économique, crise de l'immobilier ...**
**La confiance en l'avenir proche s'érode. C'est l'inquiétude qui prédomine pour demain.**

**Les repères changent :**
**Un emploi ne protège pas toujours contre la précarité : emplois à temps partiel, contrats à durée déterminée, bas salaires...**
*« Le fait d'avoir un emploi ne constitue pas toujours un rempart contre la pauvreté : 5% des travailleurs wallons vivent dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, 13% des adultes pauvres sont des travailleurs. »* **(3)**

**La confiance dans les banques est ébranlée, les gens craignent pour leurs économies.**

# Tout le monde sur le même pied ?

**L'importante diversité des situations de vie fait que**

certaines populations sont plus atteintes que d'autres par la perte du pouvoir d'achat.

« *À court terme, il y a une baisse du pouvoir d'achat. Mais, en analysant à long terme, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas contradictoire. On constate qu'il y a eu une longue phase de hausse du pouvoir d'achat. Cette phase est aujourd'hui arrêtée et on a même amorcé une courbe rentrante.* Autrement dit, malgré la baisse du pouvoir d'achat, on reste à un niveau supérieur par rapport à il y a 20 ou 30 ans. Ce constat ne vaut que pour le salaire moyen. Les personnes payées au salaire minimum et certains allocataires sociaux ont vu leurs revenus augmenter moins vite que le salaire moyen. » **(4)**

**Proportionnellement, les petits revenus sont plus touchés par l'augmentation des produits de base.**

« *Quand la personne à revenu aisé voit diminuer sa capacité à choisir les biens qu'elle désire, le pauvre doit lui restreindre la quantité et la qualité de ce qu'il va pouvoir manger.* On peut en conclure que l'on ne parle pas vraiment de la même chose dans l'un ou l'autre cas. D'abord parce que ce qui est dérangeant pour les premiers (les personnes avec un revenu assez élevé) est tout simplement catastrophique pour les autres. » **(5)**

# Quelle différence ?

**Les situations financières individuelles sont très disparates.**
**On trouve des écarts conséquents entre le salaire minimum ou un salaire de cadre.**
**La situation diffère avec une même pension perçue selon que l'on soit propriétaire ou locataire.**
**Les pensions et les allocations sociales ne sont pas liées au bien-être (prise en compte de l'évolution des richesses).**
**…**

Vivre avec un revenu d'intégration ou une allocation sociale ou un salaire indexé, peu ou fort élévé, ou une pension ou encore de rentes n'implique pas la même fragilité devant une montée des prix. Certaines populations sont plus touchées que d'autres.

« En Belgique, une personne sur sept vit en dessous du seuil de pauvreté. Parmi ces personnes, il y en a un certain nombre qui disposent d'un travail. Mais, pour l'essentiel, il s'agit de bénéficiaires d'une allocation sociale.

Et pour cause. Certaines allocations sont inférieures au seuil de pauvreté. Tant le revenu d'intégration sociale pour un cohabitant (474,37 € par mois) que le revenu d'intégration sociale pour un isolé (711,50 € par mois) ou l'allocation de chômage minimale pour un isolé (830,18 € par mois) est en dessous du seuil de pauvreté qui s'élève aujourd'hui à 859,70 € par mois. De même, une allocation de chômage pour un isolé avec deux enfants se monte à 988 € alors qu'un père ou une mère vivant seul avec deux enfants est considéré comme pauvre quand il ou elle dispose d'un revenu inférieur à 1375,33 €. Et que dire de la personne qui doit vivre avec une pension minimale d'indépendant...

Le problème est connu. Les allocations sociales n'évoluent pas en fonction de l'accroissement de la richesse nationale, mais seulement en fonction de l'index qui monte moins rapidement. Or, les hausses de prix enregistrées depuis un ou deux ans touchent d'abord, et de façon spectaculaire, des biens de première nécessité : denrées alimentaires, mazout ou gaz de chauffage, loyer, etc. De toute évidence, la pauvreté gagne du terrain. Les CPAS sont débordés. Et ne peuvent pas toujours faire face. » (6)

# Quand la qualité de vie pâtit-elle d'une perte du pouvoir s'achat ?

« Les conditions et ressources préalables sont, en matière de santé : la paix, un abri, de la nourriture et un revenu. Toute amélioration du niveau de santé est nécessairement solidement ancrée dans ces éléments de base. » **(7)**

Quand le pouvoir d'achat est insuffisant, la qualité de vie en pâtit. Incontestablement.

**Quand des gens sont dans l'impossibilité de payer l'essentiel : se loger, payer des études, se chauffer par exemple.**
**Quand ils sont confrontés à des choix entre des dépenses indispensables : se soigner ou se chauffer, vêtir les enfants ou payer la cantine à l'école par exemple.**
**Quand ils sont contraints à des mauvaises conditions de vie : logement insalubre, nourriture peu variée par exemple.**
**Quand l'argent manque, la qualité de vie et la santé sont atteintes.**

« (...) Il est impossible de vivre dignement avec pour seule rentrée le revenu d'intégration. Concrètement cela veut dire que les bénéficiaires vivent mal. » (8)

Disposer de peu ou très peu de pouvoir d'achat exclut **de la société telle qu'elle existe globalement en Occident. Le fait de ne pas pouvoir acquérir ces biens matériels (un GSM par exemple) qui montrent aux autres qu'on fait partie de la société, marginalise… Ce sont les plus nantis qui servent de modèles.**
**Entretenir des relations, faire partie de groupes, de même que la convivialité et la sociabilité, le sport et les loisirs… sont aussi hors de portée.**

**L'insécurité financière et la marginalisation constantes et non choisies usent et stressent.**

**Dans des situations de précarité, une perte du pouvoir d'achat est véritablement grave, rend la vie et la participation à la société encore plus difficiles.**

**« Pas besoin de s'appesantir, c'est une évidence, les minima sociaux sont scandaleusement insuffisants pour vivre dignement (se nourrir, se loger, préparer l'avenir des enfants, jouir des plaisirs de la vie, avoir des activités variées,…) » (9)**

# Une question de seuil ?

**Estimer, définir la qualité de sa vie regarde chaque individu. Tant d'éléments entrent en compte, bien au-delà de la capacité financière.**

« ... Dans la réalité, l'homme n'attribue pas seulement une valeur à la quantité de biens et de services qu'il consomme. Il valorise aussi la qualité de son environnement social, politique et naturel. Le sens commun nous fait savoir que de nombreux éléments, non pris en compte dans le PIB, contribuent à la satisfaction de vie : le sentiment d'appartenir à une société juste, la qualité de son travail et l'insertion sociale, les perspectives d'avenir, la santé, le contentement affectif, le sentiment de sécurité dans sa vie quotidienne, l'environnement politique ou institutionnel, ou encore la qualité de l'environnement. » (10)

**Et même si, face à une maigre rentrée financière, les histoires individuelles sont différentes - plus ou moins subies, plus ou moins assumées, plus ou moins écorchées - collectivement, en dessous d'un certain seuil de revenus,**

les conditions de vie ne permettent pas de vivre décemment
dans le contexte occidental contemporain.

Au niveau des valeurs de la société, que des individus se trouvent en dessous d'une certaine marge de capacités financières, et particulièrement en dessous du seuil de pauvreté, est indigne et honteux.

# Quelles atteintes à la santé et à la qualité de vie quand on vit des situations de pauvreté et de précarité ?

Vivre l'expérience de la pauvreté ou de la précarité cause du tort **à la santé et à la qualité de vie.**
**Manques quantitatifs et qualitatifs de nourriture, de logement décent, de soins, de prévention, d'informations, de travail, de conditions de travail favorables, de réseau social, de confiance en l'avenir, de sérénité…**
**Tous ces manques font des ravages.**

« Les bénéficiaires (du revenu d'intégration ndlr) sont en permanence dans la peur. La peur de perdre leurs maigres ressources, la peur de l'avenir, la peur de leur quotidien, la peur pour leurs enfants. Le stress est un compagnon de vie permanent et détricote sans aucun doute leur santé psychologique. Leur « bien-être » en est fort affecté.
Si la sécurité morale n'est pas présente, la sécurité physique fait, elle aussi, régulièrement défaut. Des soins de base sont postposés ; les bénéficiaires ont une mauvaise alimentation qui risque d'atteindre à terme leur santé générale.» (11)

Les chiffres d'espérance de vie sont des indicateurs clairs des dégâts sur la santé causés par des conditions de vie précaires. « Les personnes avec une position basse dans la hiérarchie socio-économique (…) ne vivent pas seulement moins longtemps que les personnes placées haut dans l'échelle sociale, mais encore vivent moins longtemps en bonne santé. » (12)

**Des conditions de vie de pauvreté ou précaires abîment et fatiguent. Elles sont des freins à la participation aux différents champs de la vie en société.**
**Elles rétrécissent l'horizon de vie. L'énergie est monopolisée par la débrouille, l'anxiété et les difficultés quotidiennes.**

# La précarité et la pauvreté :

## Hasards malheureux, malchances ?

**Sans aménagements et régulations, le système de production économique capitaliste, dominant actuellement, est inégalitaire, il secrète pauvreté et précarité pour une partie de la population.**

La précarité et la pauvreté ne sont ni des fatalités spontanées,
ni liées principalement à des causes individuelles.
Elle sont produites, autant que la richesse, par le système économique
**autour et à partir duquel la société est organisée.**

**Par exemple, des régions sont confrontées au manque d'emplois depuis longtemps. Avec comme conséquence que, parfois, plusieurs générations dans une même famille sont au chômage. Cette situation de vie influence la participation à la société, notamment pour les jeunes à l'école.**

**Des jeunes risquent de suivre des filières non valorisées à l'école parce qu'au point de départ, ils disposent de moins d'atouts sociaux que d'autres : connaissance de la langue française ou des codes culturels dominants, cadre rassurant...**

**Quand arrive une maladie, un aléas de vie, le glissement vers la précarité touche plus les personnes dont les revenus ont toujours été limités et qui n'ont pu constituer une épargne permettant de traverser la période difficile.**

**Quand viennent des crises financières et économiques, quand survient une perte du pouvoir d'achat, les situations de pauvreté s'aggravent et augmentent, des pertes d'emplois touchent des travailleurs et leurs familles.**

« Le temps est venu d'une réévaluation sans complaisance de l'orthodoxie économique dominante et du mode de gouvernance qui se fait à travers le G-7, les organisations de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Ce système économique et financier aggrave les inégalités, la pauvreté et le chômage, obère les finances des pays pauvres et annule les efforts de développement et de démocratisation. » (13)

# En conclusions

« Il y a en Belgique près de 1,5 millions de personnes en situation de pauvreté, c'est- à-dire 14,7% de la population.
On peut estimer, au vu de l'importance considérable de ce chiffre, que la lutte contre la pauvreté devrait représenter une priorité à laquelle le Gouvernement devrait consacrer davantage de moyens. » (14)

Mise en lien avec la qualité de vie, la question de la perte du pouvoir d'achat se révèle d'abord être une question de justice.

**Il ne s'agit pas d'assistance ou de charité envers des populations. Il est question de redistribution des richesses dans un État. Ces constats appellent des changements de société. C'est une question de choix politiques.**

**Quand il y a diminution du pouvoir d'achat, les moins nantis financièrement sont les plus touchés, les inégalités et la pauvreté s'accroissent.**
**Il est prioritaire d'empêcher cet accroissement de la pauvreté. Aussi les initiatives ou les pistes suggérées en faveur du pouvoir d'achat s'évaluent au regard de cet objectif. Ne s'y inscrivent pas des mesures qui ne profitent qu'à la majorité mais ne concernent pas ceux qui n'ont pas ou ont peu de capacité financière.**

« Pour des ménages précaires, c'est ce qui restait peut-être comme petite marge de manœuvre qui a totalement disparu.
(…)
Une société aussi riche que la nôtre peut-elle continuer à laisser faire en laissant les ménages déjà précaires s'enfoncer davantage dans la précarité socio-économique ? » (15)

1 Le Soir, 31 juillet 2008

2 R. CHERENTI, *Le panier de la ménagère… pauvre*, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008

3 CESRW, *Regard sur la Wallonie* 2007

4 P. DEFEYT, *Le pouvoir d'achat des Belges n'a pas vraiment diminué sur le long terme,* L'Écho, 30 mai 2008

5 R. CHERENTI, *Le panier de la ménagère… pauvr*e, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008

6 V.R., *Écolo veut relever les allocations*, La Libre Belgique, 8 octobre 2008

7 *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, Organisation Mondiale de la Santé, 1986

8 R. CHERENTI, *Le panier de la ménagère… pauvre*, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008

9 PHILIPPE DEFEYT, économiste à l'Institut pour un développement durable (IDD), cité dans le programme politique *« Pour une société solidaire : Protection sociale – Revenus »* d'Écolo

10 ISABELLE CASSIERS, CATHERINE DELAIN, *La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ?*, Institut de Recherche Économiques et Sociales de l'Université catholique de Louvain (IRES) , Regards économiques, mars 2006, n°38

11 R. CHERENTI, *Le panier de la ménagère… pauvre*, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008

12 N. BOSSUYT, H. VAN OYEN, *Espérance de vie en bonne santé selon le statut socio-économique en Belgique*, Institut Scientifique de la Santé Publique, section épidémiologie.

13 FEDERICO MAYOR, Directeur général de l'UNESCO (1987-1999), dans la préface du livre *Repenser le Développement. En finir avec la pauvreté.* Henri Bartoli, UNESCO/ Ed. Economica, 1999

14 R. CHERENTI, *Le panier de la ménagère… pauvre*, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008

15 PHILIPPE DEFEYT, Indice des prix, *indexation et pouvoir d'achat des ménages à petits revenus,* Institut pour le Développement Durable (IDD), novembre 2007

## POUR EN SAVOIR PLUS

*La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ?*, Isabelle Cassiers, Catherine Delain, Institut de Recherche Économiques et Sociales de l'Université catholique de Louvain (IRES), Regards économiques, mars 2006, n°38

*Une autre vision de l'évolution du pouvoir d'achat : le pouvoir d'achat par heure de travail*, Philippe Defeyt, Institut pour un développement Durable, mai 2008

*Indice des prix, indexation et pouvoir d'achat des ménages à petits revenus*, Philippe Defeyt, Institut pour le Développement Durable, (IDD), novembre 2007

*Le panier de la ménagère ... pauvre*, Ricardo Cherenti, Fédération des CPAS, UVCW, août 2008